



Fiche descriptive du site Natura 2000

Boucles de la Seine Aval

Directive « Habitats, faune, flore »
Zone spéciale de conservation (ZSC)

FR2300123



Départements

Eure (27) et
Seine-Maritime (76)

Document d'objectifs

- ▶ 1^{er} DocOb validé par le CoPil le 20/11/2002
- ▶ DocOb révisé validé par le CoPil le 04/02/2022

Dates de désignation

- ▶ SIC : 07/12/2004
- ▶ ZSC : 23/06/2014

Communes

Anneville-Ambourville, Arelaune-en-Seine, Bardouville, Barneville-sur-Seine, Berville-sur-Seine, Canteleu, Caumont, Hautot-sur-Seine, Hénouville, Heurteauville, Jumièges, La Londe, Le Landin, Le Mesnil-sous-Jumièges, Le Trait, Mauny, Notre-Dame-de-Bliquetuit, Petiville, Quevillon, Rives-en-Seine, Sahurs, Saint-Arnoult, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Maurice-d'Ételan, Saint-Ouen-de-Thouberville, Saint-Pierre-de-Manneville, Val-de-la-Haye, Vatteville-la-Rue, Yville-sur-Seine



Vue des boucles de la Seine aval

Séverine BERNARD/DREAL Normandie

Présentation du site

Le site s'étend sur plusieurs boucles le long de la vallée de la Seine entre Rouen et Tancarville. Les méandres de la Seine et leur évolution sont à l'origine de conditions variées déterminant des milieux très contrastés avec une opposition forte entre les rives convexes et concaves du fleuve.

La rive concave subit l'érosion du fleuve qui a taillé des coteaux très abrupts dans le plateau crayeux, avec la présence de pitons et fronts rocheux. La forte pente induit des sols peu profonds, riches en calcaire actif, filtrants et particulièrement chauds quand ils sont exposés plein sud. Sur ces coteaux se développent des milieux calcicoles - bois et pelouses - particulièrement riches en espèces rares.

L'argile à silex qui couvre la craie affleure au sommet des coteaux, dans les secteurs de moindre pente, permettant l'installation de milieux acidiphiles. Enfin, cette rive est régulièrement percée de coulées d'éboulement permettant le développement de milieux neutroclines, sur le sol profond induit par les colluvions de fond de vallée.

La rive convexe correspond à une zone de dépôt où se retrouvent deux types d'alluvions :

- ▶ les alluvions anciennes, généralement de nature siliceuses et grossières. Le fleuve y a creusé des terrasses, sur lesquelles s'installent des milieux secs et silicicoles, particulièrement originaux pour la région : pelouses en milieux ouverts et chênaie acidiphile en milieu boisé ;
- ▶ les alluvions modernes, plus fines et argileuses, correspondant au lit majeur actuel. Elles abritent une végétation de marais alcalins

Superficie : 5 485,66 ha

- ▶ 62 % du site en surface agricole
- ▶ 34 % du site en forêt
- ▶ 1,7 % du site en milieu naturel hors forêt et surface agricole

Opérateur/animateur

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande



Frank Vassen/Flickr

Bruyère des marais (Erica tetralix)



M. Porto/Flora.on

Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinia caeruleae)



Groupe Mammalogie Normand

Grand Murin (Myotis myotis)

à neutroclines. En bordure du fleuve, les crues répétées édifient un bourrelet alluvial, à l'abri duquel l'eau stagne dans les secteurs les plus bas, permettant la mise en place de sols paratourbeux à tourbeux au sein des alluvions. Les vraies tourbières de fond de vallée s'installent dans les méandres fossiles.

Cette organisation des milieux est répétitive d'une boucle sur l'autre.

En résumé les différents milieux retrouvés le long des boucles de la Seine sont :

- ▶ les landes, tourbières et marais ;
- ▶ les pelouses, dont la majorité sont des sites d'orchidées remarquables et comprennent plusieurs espèces comme l'Epipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens*) ou l'Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*) et ponctuellement la très rare Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) au niveau des suintements ;
- ▶ les habitats prairiaux ;
- ▶ les massifs forestiers qui représentent près d'un tiers de la superficie du site.

Habitats et espèces justifiant le site

Habitats d'intérêt européen présents sur le site

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface
Habitats d'eau douce	3140	Eaux stagnantes oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	0,43 ha
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	10,76 ha
	3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.	8,48 ha
Landes	4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	1 % du site ⁽¹⁾
	4030	Landes sèches européennes	⁽¹⁾
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillage sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	54,12 ha
	6230*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	1 % du site ⁽¹⁾
	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinia caeruleae</i>)	105,2 ha
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	19,88 ha
	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	122,96 ha

⁽¹⁾ Habitat à répartition diffuse dont la surface exacte est difficilement estimable
* = habitat prioritaire

Habitats d'intérêt européen présents sur le site (suite)

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface
Tourbières et bas marais	7110*	Tourbières hautes actives*	Habitats en mosaïque: 20 ha
	7120	<i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>	
	7150	Dépansions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	
	7210*	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>*	33,94 ha
	7220*	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)*	1% ⁽¹⁾
	7230	Tourbières basse alcalines	4 ha
Grottes	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	> 17 entrées
Forêts de l'Europe tempérée	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	369,4 ha
	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	552,7 ha
	9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>*	64,4 ha
	91D0*	Tourbières boisées*	1% ⁽¹⁾
	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)*	7,55 ha
	91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmenion minoris</i>)	0,5 ha

⁽¹⁾ Habitat à répartition diffuse dont la surface exacte est difficilement estimable
* = habitat prioritaire

Espèces d'intérêt européen présentes sur le site

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun
Mollusque	1016	<i>Vertigo moulinsiana</i>	Vertigo de Des moulins
Lépidoptère	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise
	1078*	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>*	Ecaille chinée*
Coléoptère	1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant
	1084*	<i>Osmoderma eremita</i>*	Pique prune*
Amphibien	1166	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté
Poisson	1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun
	1134	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière
	1099	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie de rivière

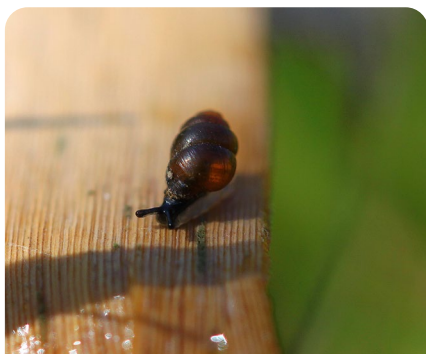
* = espèce prioritaire

Lucy Morin



Forêt mixte riveraine de grands fleuve

Simon Gaudet/PNRBSN



Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*)

Simon Gaudet/PNRBSN



Pique prune (*Osmoderma eremita*)

Florian Rozanska/PNRBSN



Chabot commun (*Cottus gobio*)

Espèces d'intérêt européen présentes sur le site (suite)

PNRBSN



Ache rampante (*Helosciadium repens*) au marais du Trait

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun
Chiroptère	1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe
	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe
	1323	<i>Myotis bechsteini</i>	Murin de Bechstein
	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées
	1308	<i>Barbastella barbastella</i>	Barbastelle d'Europe
Apiacée	1614	<i>Helosciadium repens</i>	Ache rampante
Alismatacée	1831	<i>Lurionium natans</i>	Flûteau nageant

*= espèce prioritaire

Activités socio-économiques

L'agriculture, la sylviculture, la chasse et les activités industrielles et portuaires sont importantes sur le site Natura 2000 qui bénéficie également d'un attrait touristique lié à la qualité de ses paysages et à sa situation sur un axe Paris-Littoral.

Activités	Description	Tendances
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elevages bovins laitiers ▶ Elevages bovins mixtes - lait et viande – (boucle de Brotonne) ▶ Arboriculture (boucle de Jumièges) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diminution de l'élevage et des surfaces en prairie ▶ Augmentation des surfaces en terres labourables
Sylviculture	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Forêts - majoritairement publiques - sur un tiers du site 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stable
Chasse	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Gibier d'eau ▶ Chasse dans les bois et forêts 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stable ▶ Agrandissement des mares et augmentation de leur nombre
Activités industrielles et portuaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Exploitation des ressources du sol sur la boucle d'Anneville-Ambourville et de Jumièges à proximité du site Natura 2000 ▶ Nombreux sites ICPE à proximité ▶ Présence sur le site d'HAROPA - Port de Rouen 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stable
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la Seine et de quatre affluents limitrophes du site Natura ▶ Pêche également pratiquée sur divers plans d'eau du site (Jumièges, Yville-sur-Seine, étangs d'Anneville-Ambourville...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inconnu
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Boucles pédestres, GR, routes touristiques, activités diverses (parapente, cyclotourisme, tourisme ornithologique) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En augmentation

Dans son ensemble le site présente une grande vulnérabilité vis à vis de l'évolution des paysages face à l'eutrophisation, la mise en culture, l'exploitation de granulats dans les alluvions du fleuve et l'expansion très forte de l'urbanisme.

Le principal enjeu de ce site est la préservation des zones humides principalement par la restauration des fonctionnalités écologiques d'un site en contexte estuarien. C'est d'ailleurs l'un des axes principaux voire l'une des priorités de la charte adoptée par le Parc pour la période 2013-2025.

La priorité d'action doit être donnée :

- ▶ au maintien et à la restauration des **prairies humides**, qu'elles soient habitat naturel ou habitat d'espèces en particulier les prairies de fauche,
- ▶ au maintien et à la restauration des **milieux aquatiques**,
- ▶ à la conduite et à un usage des réseaux hydrauliques adaptés pour les milieux humides et aquatiques.

Ce sont en effet des menaces à **court terme** qui pèsent sur ces habitats, du fait des enjeux socio-économiques forts (industriels ou agricoles en particulier) et de la faible capacité de résistance de ces habitats à des dégradations brutales.

L'action sera également menée parallèlement sur les autres types de milieux qui sont menacés par des activités plus « extensives » (loisirs, tourisme) ou par une destruction « passive » (déprise agricole par exemple) à **moyen ou long terme** :

- ▶ pelouses calcaires,
- ▶ grottes,
- ▶ forêts.

Enjeux et objectifs par type de milieux et/ou d'activités

Secteur/ Activité	Objectifs
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir les prairies ▶ Favoriser les pratiques de gestion extensive des prairies, notamment dans le cadre des MAE ▶ Limiter les pratiques intensives et les labours
Industrie et artisanat	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégrer les enjeux Natura 2000 dans les documents d'urbanisme et de planification ▶ Effectuer des évaluations des incidences de qualité
Carrières	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stopper les extensions de carrières en zone humide Natura 2000 ▶ Intégrer les enjeux Natura 2000 dans le cadre de la révision du Schéma des Carrières ▶ Effectuer des évaluations des incidences de qualité
Chasse	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pratiquer un entretien doux des mares, tardif et avec exportation des produits de coupe
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien de l'ouverture au-dessus ou au-dessous de certains réseaux dans le cadre de l'entretien ▶ Effectuer des évaluations des incidences de qualité
Urbanisation / Aménagement du territoire et planification	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rendre compatibles tous les documents de planification et d'aménagement du territoire avec les objectifs Natura 2000 (évaluations des incidences) ▶ Eduquer et sensibiliser tous les types de public ▶ Supprimer ou réduire les incidences négatives (notamment en modifiant l'implantation et/ou la conception des travaux, ouvrages ou aménagements). Des mesures compensatoires devront être mises en œuvre lorsque les mesures de suppression ou réduction sont insuffisantes pour la préservation des habitats et des espèces et si les aménagements s'avèrent indispensables.
Loisirs-tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Informer, sensibiliser, communiquer ▶ Travailler en amont avec les fédérations et les associations

Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

Espèces de la Directive « Habitats Faune Flore »	Facteurs d'influence principaux	Principales actions favorables à la préservation des espèces	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation de l'espèce		
Ache rampante	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dégradation des zones humides (drainages, intensification de l'agriculture, remblais des mares et fossés) ▶ Perte de son habitat (coteaux calcaires) ▶ Perte de son habitat (lisière humides et haies) ▶ Perte de son habitat (zones humides) ▶ Dégradation des milieux aquatiques et zones humides ▶ Perte de son habitat (haies, bois mort) ▶ Dégradation de la qualité de son milieu 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vigilance sur le site ▶ Amélioration des connaissances ▶ Actions de sensibilisation et de communication ▶ Actions de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dégradation de la qualité du milieu (produits phytosanitaires, engrais...) ▶ Dégradation des milieux (non-respect des sentiers, cueillette, etc.) ▶ Dérangement des espèces ▶ Rupture de TVB 		
Flûteau nageant				<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien des prairies humides ▶ Maintien de mares forestières suivant les pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Altération des niveaux d'eau (irrigation) et qualité (pollution) ▶ Perte de milieux ouverts par boisements ▶ Comblement des mares forestières suivant les pratiques ▶ Dégradation du milieu (pâturage intensif) ▶ Dégradation de la qualité de l'habitat de prairie humide (peupleraie : drainage par évapotranspiration) ▶ Perte de milieux ouverts par boisements ▶ Drainage de ZH et destruction d'habitats pour implantation d'activités ▶ Dégradation ou destruction de haies et boisements (culture) ▶ Perte d'habitat (substitution d'essences favorables, gestion forestière intensive avec retrait systématique du bois mort) ▶ Perte de haie ou de leur qualité (haies « résidentielles », urbanisation, carrières)
Damier de la succise				<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien des pelouses (pâturage extensif) 	
Ecaille chinée				<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien des prairies et mégaphorbiaies (pâturage extensif) 	
Vertigo de Des moulins				<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien des haies (élevage) 	
Lucane cerf-volant				<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien d'habitats (hêtraies, arbres sénescents/morts) 	
Pique-Prune					

Chabot commun Bouvière					<ul style="list-style-type: none"> ▶ Altération des niveaux d'eau (irrigation) ▶ Dégradation des berges, phénomènes d'érosion : colmatage, sédimentation, turbidité ▶ Drainage, recalibrage des cours d'eau ▶ Réchauffement des eaux en cas de coupes rases en bordures de cours d'eau ▶ Peupleraie : dégradation potentielle de la qualité de l'eau (mauvaise dégradation des feuilles) ▶ Modifications physiques des milieux aquatiques (dragage, artificialisation des berges...) ▶ Impacts possibles sur le régime hydrologique des réseaux hydrauliques suivant les pratiques (pompage, curage, ...) ▶ Curage détruisant les anodontes
Lamproie de rivière	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dégradation des milieux aquatiques et zones humides ▶ Gestion quantitative de l'eau ▶ Continuité écologique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vigilance sur le site ▶ Amélioration des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien des milieux prairiaux attenants au réseau hydrographique (zones de filtration naturelle) ▶ Maintien de forêt riveraine (zone de filtration) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dégradation de la qualité du milieu (produits phytosanitaires, engrais...) ▶ Dégradation des milieux (non-respect des sentiers, cueillette, etc.) ▶ Dérangement des espèces ▶ Rupture de TVB 	
Triton crêté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Perte de son habitat (mares, zones humides, bocage) ▶ Dégradation des milieux aquatiques et zones humides 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions de sensibilisation et de communication ▶ Actions de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien des prairies humide et mares (élevage) ▶ Maintien de mares forestières suivant les pratiques 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comblement de mares, drainage ▶ Dégradation du milieu possible, suivant les pratiques (curages de mare excessifs, etc.)
Chiroptères	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Perte et dégradation de son habitat (maillage bocager et forestier, prairies, fermetures des gîtes, abattage des arbres morts et dépérissant) ▶ Dérangement 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien de la ressource alimentaire et des gîtes (prairies et haies - élevage) ▶ Peuplements à forte naturalité : maintien de gîtes (arbres à cavités), augmentation de la diversité des proies (mélange d'essences, stades de maturité hétérogènes) 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dégradation ou destruction des haies et boisements ▶ Dégradation ou destruction de prairies ▶ Perte d'habitat (gestion forestière intensive : retrait systématique des arbres sénescents à cavités) ▶ Diminution du nombre de proies (banalisation de la structuration, boisements peu diversifiés, enrésinement) ▶ Rénovation des bâtiments, fermeture de gîtes potentiels

Catégorie d'Habitats Natura 2000	Code Habitat Natura 2000	Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration des habitats	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du type d'habitat
Habitats d'eaux douces	3140 3150 3270	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aménagement des berges (reprofilage en pente douce...) ▶ Gestion de la végétation envahissante, entretien des berges par faucardage si nécessaire ▶ Maintien en prairie des parcelles voisines 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en culture de parcelles voisines ▶ Dégradation de la qualité de l'eau ▶ Traitement chimique sur l'habitat en lui-même ou les parcelles voisines ▶ Fertilisation des parcelles voisines. ▶ Curage excessif ou trop fréquent ▶ Comblement, Remblaiement ▶ Entretien excessif de la végétation
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6210 6230 6410 6510 6430	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pâturage extensif ▶ Entretien par fauche périodique ▶ Reconnexion hydraulique ▶ Maintien en prairie naturelle (pas de sursemis...) ▶ Maintien de l'entretien par fauche, si possible fauche tardive, fauche respectueuse de la faune, ▶ Maintien de bandes refuges ▶ Intégration des enjeux Natura 2000 dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional des Carrières en indiquant les zones humides comme zones d'exclusion 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Abandon, enrichissement ▶ Assèchement, endiguement, drainage ▶ Destruction, Labour, sursemis ▶ Fauche trop précoce ▶ Surpâturage ▶ Fertilisation, Traitement chimique ▶ Surfréquentation humaine ▶ Couverture du sol
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	4010 7110 7120 7150 7210 7220 7230	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien du caractère humide du marais ▶ Maintien des prairies naturelles ▶ Restauration par ouverture des secteurs embroussaillés ou boisés ▶ Gestion extensive par pâturage, fauche 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assèchement, drainage ▶ Labour, sursemis ▶ Traitements chimiques, ▶ Fertilisation ▶ Surpâturage ▶ Extraction de tourbe ▶ Destruction ▶ Abandon, enrichissement
Forêts	9120 9130 9180 91D0 91E0 91F0	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien de la dynamique hydraulique, du caractère humide ▶ Maintien d'une gestion diversifiée (futaie irrégulière, taillis sous futaie, etc.) ▶ Pour les forêts de ravins, maintien de la dynamique naturelle. ▶ Maintien des ourlets forestiers ▶ Maintien de bois et d'arbres morts 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Endiguement, remblais ▶ Destruction, Feu ▶ Enrésinement ▶ Plantations monospécifiques ▶ Coupes à blanc ▶ Pistes d'exploitation mal située ▶ Traitement chimique ▶ Activités de loisirs non contrôlées ▶ Fragmentation de l'habitat, morcellement ▶ Décharges sauvages

Tous	Tous	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Amélioration des connaissances ▶ Intégration des enjeux Natura 2000 dans les documents d'urbanisme et de planification 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Introduction d'espèces exogènes, notamment envahissantes ▶ Destruction de milieux interstitiels et corridors biologiques (haies, etc.) ▶ Fragmentation des habitats (faune) ▶ Pollution de l'eau, de l'air et des sols ▶ Surfréquentation ou fréquentation mal gérée
------	------	---	--

Natura 2000 en Normandie

Site: Boucles de la Seine Aval - FR2300123

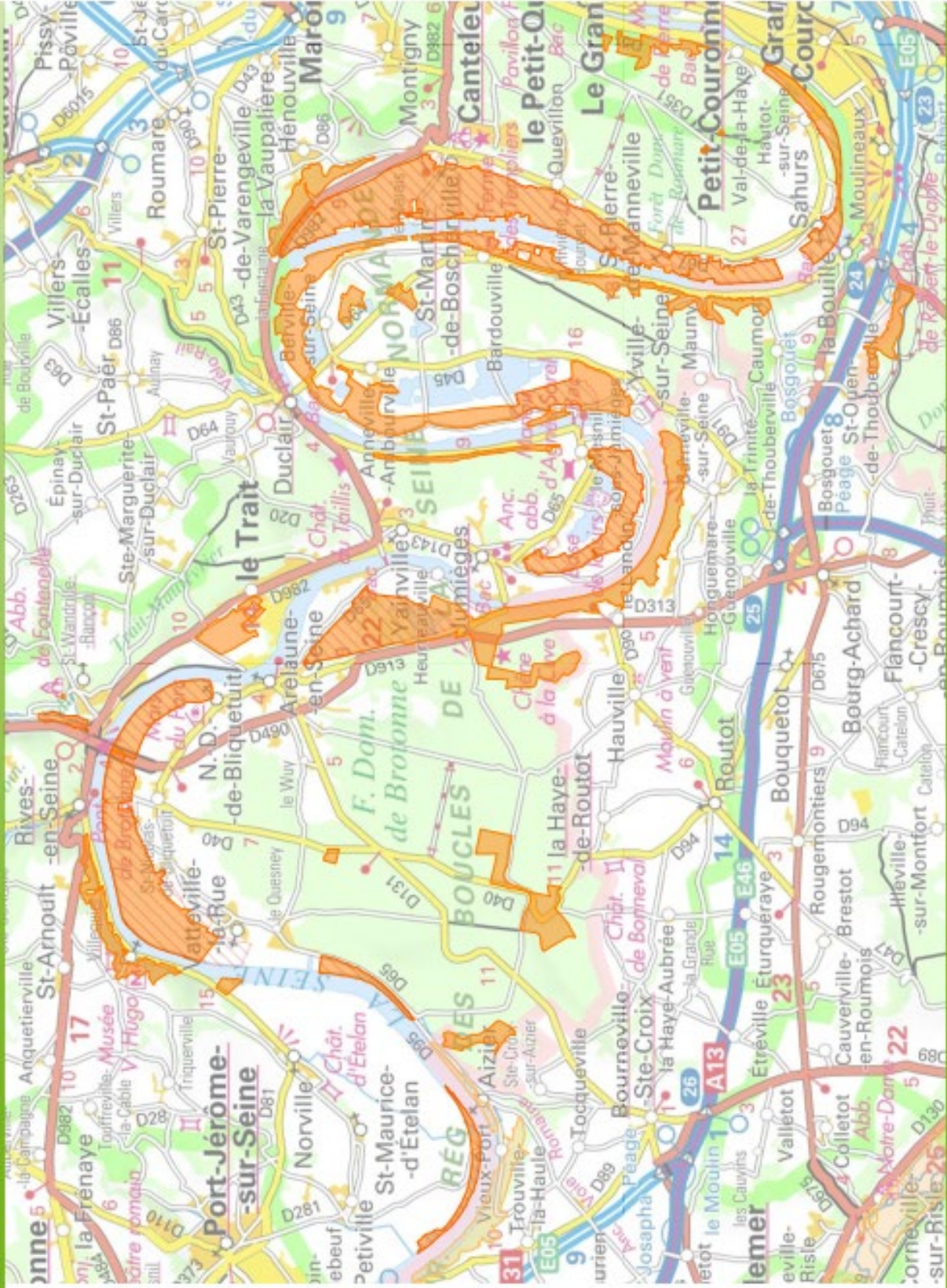


- Site Natura 2000 - FR2300123
- Autre site (ZSC)
- Autre site (ZPS)

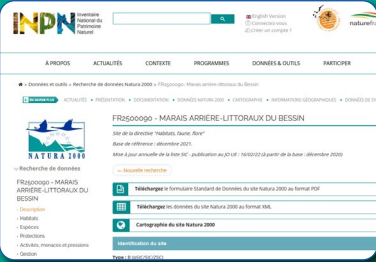
Cliquez sur le logo ci-dessous pour accéder aux informations liées au site



Sources :
IGN Scénoparc
DREAL-Normandie
Producteur:
Le 21/02/2017 - DREAL-NORMANDIE

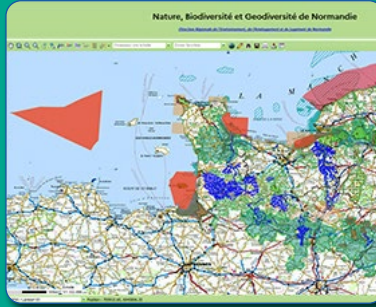


INPN



<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2300123>

CARMEN



<https://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map>

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande



<https://www.pnr-seine-normande.com/>

DREAL de Normandie



www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

DDTM 27



www.eure.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/Direction-departementale-des-territoires-et-de-la-mer-DDTM/

DDTM 76



www.seine-maritime.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/L-Etat-en-Seine-Maritime/Les-territoires-et-la-mer/



Fiche actualisée en mai 2022

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
 Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
 1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex
 Tél. : 02 78 26 19 00
dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Réalisation : DREAL Normandie